

*association pour  
la recherche et  
la sauvegarde  
des sites archéologiques  
du trégor*

**MEMENTO**

Siège social : Mairie de Lannion  
N° d'enregistrement 227/1969

Président d'Honneur: Mr Jean-Claude MENOUE  
Directeur des Affaires Culturelles d'île de France  
Membres d'Honneur : Mr et Mme PRATT  
Professeurs a Exeter U.S.A

Conseil d'administration:

Mme H. Bain (archiviste)  
Mr C. Berger  
Mme N. Chouteau  
Mlle E. Crolard (trésorière)  
Pr Y. Garlan  
Mr A. Harbonville  
Mlle A. Henry  
Mme de Kervasdoué  
Mme M. Le Brozec (secrétaire)  
Mr R. Lecuvier (vice-président)  
Mlle V. Maillen (présidente)  
Mr Mazé  
Dr Pinel  
Mlle M.E. Ugland (secrétaire-adjointe)  
Mr P. Wartel

Membres correspondants : Club Jeunesse Active  
Le Bourg St Léonard (ORNE)

ADHESIONS:

Cotisation du 30 frs, donnant droit au bulletin annuel

Somme à faire parvenir à Mlle Eliane Crolard, Collège E. Renan

22220 TREGUIER par chèque bancaire ou postal. Rennes 826-73 J A l'ordre de  
l'ARSSAT

Local ancien collège rue de Kermaria Lannion  
Bâtiment du fond, 2 ème étage entresol, porte droite. Bibliothèques les 1<sup>er</sup>  
samedi du mois de 14h à 16h, sauf exception  
Renseignements : Mme Nicole Couteau tel 92 65 72

# L'ARSSAT...

En 1980 nous avons demandé à nos adhérents de bien vouloir répondre à un questionnaire concernant les excursions. Si les réponses furent nombreuses elles nous montrèrent, grâce aux remarques jointes, une certaine méconnaissance de nos activités –au moins de la part de nos adhérents lointains. (Elles nous apportèrent aussi compliments et encouragements auxquels les membres du Conseil d'Administration furent sensibles!).

## SES EXCURSIONS ET SES VISITES GUIDEES...

Adhésion générale. En 1981 elles furent toutes très suivies : en Février, à l'initiative de Mme Bain, visite de la cathédrale de Tréguier, guidée par Mr le Chanoine Thomas.

1er Mai excursion sur Plestin. Accueillis par Mrs Lucas et Boutouiller nous avons passé une journée passionnante sous la conduite de Mr Lucas, Président du Cercle Culturel de Plestin.

Juin belle promenade sur le Trieux. Une après-midi commentée par Mme Chouteau.

Septembre une journée organisée de main de maître par Mr Mazé, qui nous mena de Roc'h Trévél à La Martyre en passant par Landévenec.

## SES CAUSERIES...

Demandées plus nombreuses. Nous n'avons pu faire que deux réunions en salle: lors de l'Assemblée Générale de décembre 80 une projection de films sur la Préhistoire, et une présentation de diapositives en Avril. "Parallèle 1830-1980" ou la différence de vision entre les artistes de l'époque romantique et la photo document contemporaine sur des sites de Lamballe à St Jean-du-Doigt. Ces documents en provenance des Monuments Historiques ont été acquis par l'Arssat et nous aimerions pouvoir continuer ce début de collection sur le même thème.

SES CHANTIERS...

Juillet:chantier ininterrompu de deux semaines à Tonquédec. Nos amis Mr et Mme Pratt et leurs élèves sont venus pour la 5ème année nous apporter leur aide. Organisé par Mme Chevalier avec efficacité, leur accueil au sein de familles perrosiennes a permis un contact chaleureux. Le chantier de Tonquédec bénéficiant de leur ardeur a progressé de manière spectaculaire.

Fin Août: Excellent exemple d'une action de notre association= prévenue en juin 1980 par un adhérent de la découverte d'un souterrain à St Jean en Ploumilliau l'Arssat a demandé à Mr Mazé de se mettre en rapport avec les propriétaires de cette découverte. Il en fit un rapport précis qui fut communiqué à la DAHB (Direction des Antiquités Historiques de Bretagne) Après visite sur les lieux de Mr Sanquer, Directeur, piloté par Mr Mazé, et après de longs pourparlers entre ce dernier et les propriétaires une fouille fut organisée fin Août 81. Menée par Mr Bardel de la DAHB plusieurs membres de l'Arssat ont collaborée à cette fouille programmée. Nous espérons pouvoir inviter Mr Bardel à venir nous présenter les premiers résultats.

SES ACTIONS INDIRECTES...

Nous abordons là un chapitre important et délicat... celui de nos rapports avec les municipalités.

Rapports exemplaires avec Lannion: l'Arssat écrit, téléphone, et obtient toujours AU MOINS une réponse (Chapelle St Nicodème, Fontaine des 5 Plaies, Les Ursulines)une action à long terme dans certains cas(croix de St Marc, stèles de Serval) ou immédiate en cas d'urgence (blocs descellés de la fontaine St YVY)Récemment les services techniques de la ville, suite à quelques lettres précédentes nous ont contacté afin d'effectuer ensemble un examen des croix de la route de Kermaria, Pen an Allée Cruguil et du Launay avant de les déplacer et remonter, leur situation étant devenue intenable.

Relations très bonnes aussi avec Perros-Guirec (portail de Pont-Couannec), Rospez (Croas-Vari), Ploulec'h (concertation sur le Yaudet), courtoises avec Bégard.

Ajoutons que nous recevons des subventions de Perros, Trégastel et Lannion.

En d'autres cas silence complet: Trégrom ; ou inertie totale...mais nous continuerons néanmoins nos efforts auprès de ces communes réticentes!

SON BULLETIN...

Imprimé "à la main" nous en tirons 100 exemplaires chaque année. Environ 70 vont aux adhérents et une vingtaine aux organismes et personnalités (Monsieur le Député-maire, Monsieur le Sous-préfet, bibliothèque de Lannion etc...). Il est le reflet de la vie de notre association et nous aimerions recevoir plus de participation, et des suggestions...

SES PROJETS...

- Faire appel aux adhérents qui se sont proposés pour organiser des promenades.

- Exploration de MONCONTOUR une journée de Mai.

- Week-end vert en Normandie, peut-être pour la Pentecôte. Trois jours de visite guidée par Mr Maurice Denis, Président du Club Nature-Jeunesse, dans la région d'Alençon.

- Chantier de Tonquédec un week-end sur deux.

(renseignements auprès de Mr Patrick Wartel 3 rue Morvan Lebesque 22560 Trébeurden; auprès de Mr Lecuvier "Ty ma Zud" rue du Quillen 22560 Trébeurden Tel 23 53 70 )

Rappelons enfin que l'Arssat fait partie des associations représentées au sein de l'OAC (Office d'Action Culturelles de Lannion) et que nous avons à plusieurs reprises participés à des activités communes...et nous aurons ainsi fait un tour d'horizon complet!

Viviane Maillen

Nous ne pouvons évoquer l'année 1981 sans rappeler avec tristesse que l'un des membres de notre Conseil d'Administration est décédé au cours de cette année.

Monsieur Kerroux auprès duquel nous trouvions toujours renseignements et gentillesse nous a quitté.

Nous le regrettons.

Le Bureau

# CARACTERES

# LAPIDAIRES D'INSCRIPTIONS

relevés dans la Grande Encyclopédie dite BERTHELOT

( 1890 )

<b>A</b>				
A antique	A v <sup>e</sup> siècle	A v <sup>e</sup> siècle	A v <sup>e</sup> siècle	A v <sup>e</sup> siècle
A v <sup>e</sup> siècle	A ix <sup>e</sup> siècle	A x <sup>e</sup> siècle	A x <sup>e</sup> siècle	A x <sup>e</sup> siècle
A x <sup>e</sup> siècle	A x <sup>e</sup> siècle	A x <sup>e</sup> siècle	A x <sup>e</sup> siècle	A x <sup>e</sup> siècle
<b>B</b>				
B antique	B v <sup>e</sup> siècle	B v <sup>e</sup> siècle	B v <sup>e</sup> siècle	B v <sup>e</sup> siècle
B v <sup>e</sup> siècle	B ix <sup>e</sup> siècle	B x <sup>e</sup> siècle	B x <sup>e</sup> siècle	B x <sup>e</sup> siècle
B x <sup>e</sup> siècle	B x <sup>e</sup> siècle	B x <sup>e</sup> siècle	B x <sup>e</sup> siècle	B x <sup>e</sup> siècle
<b>C</b>				
C antique	C v <sup>e</sup> siècle	C v <sup>e</sup> siècle	C v <sup>e</sup> siècle	C v <sup>e</sup> siècle
C ix <sup>e</sup> s.	C x <sup>e</sup> s.	C x <sup>e</sup> s.	C x <sup>e</sup> s.	C x <sup>e</sup> siècle
C x <sup>e</sup> s.	C x <sup>e</sup> s.	C x <sup>e</sup> s.	C x <sup>e</sup> s.	C x <sup>e</sup> s.

**D**

D antique	D <sup>v</sup> s.	D <sup>vi</sup> s.	D <sup>vii</sup> s.	D <sup>viii</sup> siècle
D <sup>ix</sup> s.	D <sup>x</sup> s.	DD <sup>xi</sup> s.	D <sup>xii</sup> s.	D <sup>xiii</sup> siècle
DD <sup>xiv</sup> s.	D <sup>xv</sup> s.			

**E**

E antique	E <sup>v</sup> s.	E <sup>vi</sup> s.	E <sup>vii</sup> s.	E <sup>viii</sup> s.	E <sup>ix</sup> s.
EE <sup>x</sup> s.	EE <sup>xi</sup> s.	EE <sup>xii</sup> s.	EE <sup>xiii</sup> s.		
EE <sup>xiv</sup> s.	EE <sup>xv</sup> s.				

**F**

F antique	F <sup>v</sup> s.	F <sup>vi</sup> s.	F <sup>vii</sup> s.	F <sup>viii</sup> s.	F <sup>ix</sup> s.
F <sup>x</sup> s.	FF <sup>xi</sup> s.	FF <sup>xii</sup> s.	FF <sup>xiii</sup> s.	FF <sup>xiv</sup> s.	
F <sup>xv</sup> s.					

**G**

G antique	G <sup>v</sup> s.	GG <sup>vi</sup> s.	G <sup>vii</sup> s.	G <sup>viii</sup> s.	
GG <sup>ix</sup> s.	G <sup>x</sup> s.	GG <sup>xi</sup> s.	GG <sup>xii</sup> s.	GG <sup>xiii</sup> s.	
GG <sup>xiv</sup> s.	GG <sup>xv</sup> s.				



**H**

H antique et du v <sup>es</sup> . du X <sup>e</sup>	H X <sup>es</sup> .	Hh X <sup>es</sup> .	h XII <sup>es</sup> . et XIV <sup>es</sup>
---	---------------------	----------------------	--

h XV<sup>es</sup>.

**I**

l'I ne paraît pas avoir subi d'évolution

**J**

le J ne paraît pas avoir subi d'évolution, se confond souvent avec l'I

**K**

K antique	K v <sup>es</sup> .	K v <sup>es</sup> .	K du VII <sup>es</sup> . du X <sup>e</sup>
-----------	---------------------	---------------------	--

K XI <sup>es</sup> .	K XII <sup>es</sup> .	K XIII <sup>es</sup> .	K XIV <sup>es</sup> .
----------------------	-----------------------	------------------------	-----------------------

K XV<sup>es</sup>.

**L**

L antique	L v <sup>es</sup> .	L VI <sup>es</sup> et VII <sup>es</sup> .	L VIII <sup>es</sup>	L IX <sup>es</sup>
-----------	---------------------	---	----------------------	--------------------

L X <sup>es</sup>	L XI <sup>es</sup>	L XII <sup>es</sup>	L XIII <sup>es</sup>	L XIV <sup>es</sup> .
-------------------	--------------------	---------------------	----------------------	-----------------------

L XV<sup>es</sup>.

**M**

M antique	M <sup>vs</sup>	M <sup>vix</sup>	M <sup>vixf</sup>	M <sup>vixsa</sup>	M <sup>ix</sup>
M <sup>xix</sup>	M <sup>xix</sup>	M M <sup>xix</sup>	M <sup>xix</sup>		
M <sup>xix</sup>	M <sup>xix</sup>				

**N**

N antique	N <sup>vs</sup> & VI:	N <sup>vix</sup> & VIII:	N <sup>ix</sup>	N <sup>xix</sup>
N <sup>xix</sup>	N <sup>xix</sup>	N <sup>xix</sup> & XIX:	N <sup>xix</sup>	

**O**

O antique	O <sup>vs</sup> & VI:	O <sup>vix</sup> & VIII:	O <sup>ix</sup>	O <sup>xix</sup>	O <sup>xix</sup> & XIX:
O <sup>xix</sup>	O <sup>xix</sup>				

**P**

P antique	P <sup>ix</sup> & P <sup>xix</sup>	P <sup>xix</sup>	P <sup>xix</sup>
P <sup>xix</sup>			

**Q**

Q antique	Q <sup>vs</sup>	Q <sup>vix</sup>	Q <sup>vix</sup>	Q <sup>vix</sup>	Q <sup>vix</sup>
Q <sup>xix</sup>	Q <sup>xix</sup>	Q <sup>xix</sup>	Q <sup>xix</sup>	Q <sup>xix</sup>	Q <sup>xix</sup>
Q <sup>xix</sup>	Q <sup>xix</sup>	Q <sup>xix</sup>	Q <sup>xix</sup>	Q <sup>xix</sup>	Q <sup>xix</sup>

**R**

R antique	R (rotund) vis.	RR vis.	RQ vis.
R vis.	R ix.	R x.	RE xii.
RR xiii.	R xiii.	R xiv.	RR xv.

**S**

S antique VI et VII s.	S vis.	SS vis.	SSY vis.
S ix. x. xi. s.	S xii.	S xiii.	SSS xiv.
SS xv.			

**T**

T antique et vis.	TT vis.	TTY vis.	
TT viii.	TT ix.	TT x.	T xi.
T xii.	TQ xiii.	TU xiv.	TE xv.

**U**

U antique	U vis.	UY vis.	UV vis.	U vis.
U ix. s. x. s.	U xii.	U xiii.	U xiv.	UU xv.
U xv.				

<b>V</b>	V antique	VV v <sup>s</sup> .	VVV vi <sup>s</sup>	VYV vii <sup>s</sup>
----------	-----------	---------------------	---------------------	----------------------

V VIII <sup>s</sup>	V IX <sup>s</sup> , X <sup>s</sup> et XI <sup>s</sup> .	V XII <sup>s</sup> et XIII <sup>s</sup>
---------------------	---	---

V XIV <sup>s</sup>	V XV <sup>s</sup>
--------------------	-------------------

**W**

néant

<b>X</b>	X antique, V <sup>s</sup> , IX <sup>s</sup> et X <sup>s</sup> .
----------	---

XX v <sup>s</sup> .	XX vii <sup>s</sup>	XX viii <sup>s</sup> .	XX x <sup>s</sup>
---------------------	---------------------	------------------------	-------------------

XX xii <sup>s</sup> .	XX xiii <sup>s</sup>	XX xiv <sup>s</sup>
-----------------------	----------------------	---------------------

XX xv <sup>s</sup> .
----------------------

**Y**

YY antique	Y v <sup>s</sup> .	YY vi <sup>s</sup> .	YY vii <sup>s</sup>
------------	--------------------	----------------------	---------------------

Y viii <sup>s</sup> .	Y ix <sup>s</sup> .	Y x <sup>s</sup> .	Y xi <sup>s</sup> .
-----------------------	---------------------	--------------------	---------------------

Y xii <sup>s</sup> .	Y y xiii <sup>s</sup> .	Y y xiv <sup>s</sup>	Y y xv <sup>s</sup>
----------------------	-------------------------	----------------------	---------------------

**Z**

Z antique	Z v <sup>s</sup> .	IZ vi <sup>s</sup> .	ZIZ viii <sup>s</sup>
-----------	--------------------	----------------------	-----------------------

Z viii <sup>s</sup> et xii <sup>s</sup> enclos	Z xiii <sup>s</sup> .	Z z xiv <sup>s</sup>	Z z xv <sup>s</sup>
--	-----------------------	----------------------	---------------------

ECRITURE ONCIALE

"Se dit d'une écriture composée de lettres capitales d'assez grandes dimensions, l'once étant la 12<sup>ème</sup> partie du pied. On rencontre de ces capitales mêlées à des minuscules dès le III<sup>ème</sup> s, puis l'écriture onciale calligraphiée se constitue à la fin du IV<sup>ème</sup> s. et reste l'écriture des livres manuscrits jusqu'à la fin du VII<sup>ème</sup> s. Puis elle sera réservée aux titres."

(Grand Larousse :Encyclopédique 1963 )

<p><b>A</b> A <sup>v<sup>es</sup></sup> A <sup>vii<sup>es</sup></sup> A <sup>viii<sup>es</sup></sup>  A <sup>viii<sup>es</sup></sup> A <sup>ix<sup>es</sup></sup> A <sup>x<sup>es</sup></sup>  A <sup>x<sup>es</sup></sup></p>	<p><b>F</b> F <sup>vii<sup>es</sup></sup> FF <sup>viii<sup>es</sup></sup> FF <sup>viii<sup>es</sup></sup>  FF <sup>ix<sup>es</sup></sup> FF <sup>x<sup>es</sup></sup> E <sup>x<sup>es</sup></sup></p>
<p><b>B</b> B <sup>v<sup>es</sup></sup> B <sup>vii<sup>es</sup></sup> B <sup>vii<sup>es</sup></sup>  B <sup>viii<sup>es</sup></sup> B <sup>ix<sup>es</sup></sup> B <sup>x<sup>es</sup></sup>  B <sup>x<sup>es</sup></sup></p>	<p><b>G</b> G <sup>v<sup>es</sup></sup> GG <sup>vii<sup>es</sup></sup> GG <sup>viii<sup>es</sup></sup>  GG <sup>viii<sup>es</sup></sup> GG <sup>ix<sup>es</sup></sup> GG <sup>x<sup>es</sup></sup>  GG <sup>x<sup>es</sup></sup></p>
<p><b>C</b> CC <sup>v<sup>es</sup></sup> CC <sup>vii<sup>es</sup></sup>  CC <sup>viii<sup>es</sup></sup> CC <sup>viii<sup>es</sup></sup>  CC <sup>viii<sup>es</sup></sup> CC <sup>x<sup>es</sup></sup>  CC <sup>x<sup>es</sup></sup></p>	<p><b>H</b> h <sup>v<sup>es</sup></sup> h <sup>vii<sup>es</sup></sup> h <sup>ix<sup>es</sup></sup>  h <sup>x<sup>es</sup></sup></p>
<p><b>D</b> d <sup>v<sup>es</sup></sup> dd <sup>v<sup>es</sup></sup> dd <sup>vii<sup>es</sup></sup>  dd <sup>viii<sup>es</sup></sup> d <sup>ix<sup>es</sup></sup>  d <sup>x<sup>es</sup></sup> d <sup>x<sup>es</sup></sup></p>	<p><b>I</b>  ne semble pas avoir eu un caractère particulier</p>
<p><b>E</b> e <sup>v<sup>es</sup></sup> ee <sup>vii<sup>es</sup></sup> ee <sup>viii<sup>es</sup></sup>  ee <sup>viii<sup>es</sup></sup> ee <sup>ix<sup>es</sup></sup>  ee <sup>x<sup>es</sup></sup> ee <sup>x<sup>es</sup></sup></p>	<p><b>J</b>  1 (Lapis QUILLER)</p>

...et le pied valait 12 pouces, soit 0,3248 m.

Une once = environ 2,7 cm ...

**K** K v<sup>s</sup> R v<sup>s</sup> K viii<sup>s</sup>

K viii<sup>s</sup> K ix<sup>s</sup> K x<sup>s</sup>

K x<sup>s</sup> (breton) K (ceter)

**L** l v<sup>s</sup> l v<sup>s</sup> l viii<sup>s</sup> l viii<sup>s</sup>

l ix<sup>s</sup> l x<sup>s</sup> l x<sup>s</sup>

**M** m du v<sup>s</sup> au xi<sup>s</sup> sauf m viii<sup>s</sup>

**N**

N v<sup>s</sup> N v<sup>s</sup> N viii<sup>s</sup> N viii<sup>s</sup>

N ix<sup>s</sup> N x<sup>s</sup> n x<sup>s</sup>

**O** o v<sup>s</sup> et vi<sup>s</sup> o viii<sup>s</sup> o viii<sup>s</sup>

o ix<sup>s</sup> o x<sup>s</sup>

**P** P v<sup>s</sup> p v<sup>s</sup> P viii<sup>s</sup>

**Q** q v<sup>s</sup> q v<sup>s</sup> q viii<sup>s</sup> et xi<sup>s</sup>  
q viii<sup>s</sup> et ix<sup>s</sup> q x<sup>s</sup> q x<sup>s</sup>

**R** R v<sup>s</sup> R vi<sup>s</sup>, vii<sup>s</sup> et viii<sup>s</sup>  
R ix<sup>s</sup> R x<sup>s</sup> R x<sup>s</sup>

**S** peu de diversité

**T**

T v<sup>s</sup> T v<sup>s</sup> T viii<sup>s</sup> T viii<sup>s</sup> T viii<sup>s</sup>

T ix<sup>s</sup> T x<sup>s</sup> T x<sup>s</sup>

**U** u v<sup>s</sup> u v<sup>s</sup> u viii<sup>s</sup>

u viii<sup>s</sup> u ix<sup>s</sup> et x<sup>s</sup> u x<sup>s</sup>

**V** v v<sup>s</sup>, vi<sup>s</sup> et x<sup>s</sup> V viii<sup>s</sup>

v viii<sup>s</sup> v ix<sup>s</sup> v x<sup>s</sup>

**X** x v<sup>s</sup> x v<sup>s</sup>

x viii<sup>s</sup> x viii<sup>s</sup>

x ix<sup>s</sup> x x<sup>s</sup> x x<sup>s</sup>

**Y** Y v<sup>s</sup> Y v<sup>s</sup> Y viii<sup>s</sup>

Y viii<sup>s</sup> Y ix<sup>s</sup> Y x<sup>s</sup> Y x<sup>s</sup>

**Z** z v<sup>s</sup> z v<sup>s</sup> z viii<sup>s</sup> z viii<sup>s</sup>

z ix<sup>s</sup> z x<sup>s</sup> z x<sup>s</sup>

## SIGLES NUMERIQUES ROMAINS

I = 1 / II = 2 / III = 3 / IIII r=u IV = 4 / V = 5 / VI = 6 /  
VII = 7 / VIII = 8 / VI III ou IX = 9 / X = 10 / XI = 11 etc...

XXXX ou XL = 40 L = 50

LXXXX ou XC = 90 / C = 100

CCCC **ou** CD = 400 / D = 500

DCCCC = 900 / CM = 900

M = 1000 / MM= 2000 / tilt = 5000 /XM = 10;000 etc...

$\bar{I}$  = 1000 /  $\bar{X}$  = 10.000 /  $\bar{L} \bar{X}$  = 60.000 /  $\bar{C} \bar{X} \bar{L} \bar{V}$  = 145.000

## CALENDRIER ROMAIN

### MARS, MAI, JUILLET, OCTOBRE 31 jours

1	calendés
2 à 5	VI, V, IV, III ante nonss
6	pridie nonas
7	nonis
8 à 13	VIII, VII, VI, V, IV, III ante idus
14	pridie idus
15	idibus
16 à 30	XVII, XVI ,XIV etc... ante calendas
31	pridie calendes

§

### JANVIER, AOÛT, DECEMBRE (31 jours )

1	calendis
2 et 3	IV, III ante nonas
4	pridie nonas
5	nonis
6 à 11	VIII, VII, VI etc... ante idus
12	pridie idus
13	idibus
14 à 30	XIX, XVIII,XVII etc... ante calendas
31	pridie calendes

§

### AVRI, JUIN, SEPTEMBRE, MOVEMBRES (30 Jours )

idem, sauf:

14 à 29	XVIII, XVII, XVI etc...ante calendas
30	pridie calendas

FÉVRIER ( 28 ou 29 jours )

idem, sauf :

14 à 27 XV, XIV, XIII etc...ante calendas

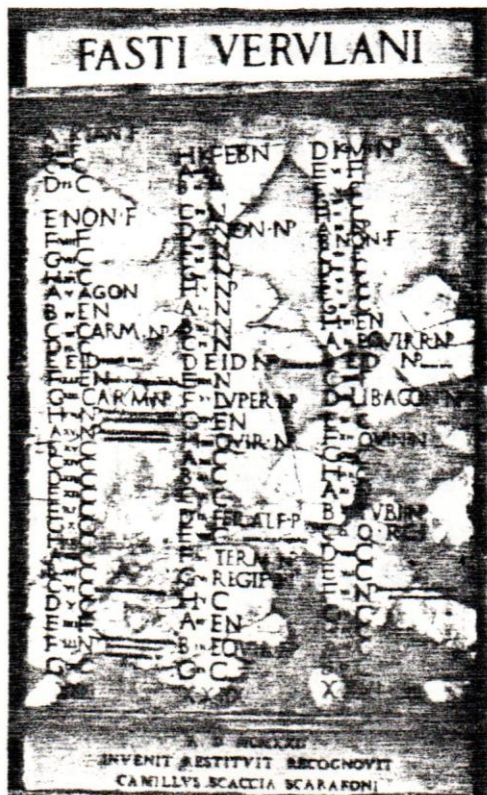
28 pridie calendas

Les années bissextiles le VIème jour avant les calendes de MARS (21 Février) est doublé. Il était "bis sexto".

"CALENDES: du latin callare, appeler, parce que l'on convoquait solennellement le peuple de Rome le 1er jour de chaque mois pour lui faire connaître les jours fériés.

Dans le calendrier romain le 1er jour était les calendes, qui correspondaient à la nouvelle lune. Le Vème ou le VIIème jour suivant la date de la nouvelle lune s'appelait les nones. Le jour de la pleine lune réputé tomber le XIII ou le XV s'appelait les ides. On comptait les jours des calendes aux nones suivant leur ordre avant les nones ; puis des nones aux ides ; après les ides suivant leur ordre jusqu'aux calendes suivantes":

(Grand Larousse Encyclopédique 1963)





## LA CLOCHEE LA GHAPELLE DE LA CLARTE PERROS GUIRRC

Chacun dans la région connaît cette chapelle et la légende qui en attribue l'origine à un seigneur de Barac'h, alors que l'inscription figurant sur un des piliers porte le nom de Guillaume QUINTIN, prêtre, l'an mil quatre cent quatorze.

Chacun sait aussi que la balustrade de la tour fut édiflée en 1594 avec des pierres provenant du château de Ploumanac'h.

Mais, ce qu'on ignore, en général, c'est l'histoire de la flèche actuelle.

Dans la nuit du 8 au 9 avril 1873, la foudre endommagea considérablement la flèche. Le clocher fut ébranlé à tel point que des pierres s'en détachèrent, tombant sur le toit, côté nord, qui s'effondra. La chaire elle-même fut broyée, les vitres brisées, les portes du côté nord très abimées.

Le montant total des dégâts s'élève à 11.050 F, suivant un rapport de Mr LAGLAT, inspecteur attaché à la commission des monuments historiques, lequel précise qu'une pierre de la chapelle porte la date de mil huit.

Le devis de reconstruction s'élève à 12.820F.

C'est là un grave problème car la fabrique ne dispose que de 7.950 F.

Le Conseil Municipal vote alors un crédit de 1000 F et, pour le reste, on fait appel à l'état, plus exactement au ministère des cultes et on se heurte à un refus formel ; cette chapelle n'étant " ni cure, ni succursale, ni chapelle vicariale".

.../...

titre qu'une aide financière est accordée : 2000 F sont octroyés, prélevés par les Ponts et Chaussées sur les crédits de 15.550 F prévus pour les balisages en 1873.

Tout va bien donc, mais en décembre 1880, des pluies torrentielles provoquent de si graves infiltrations dans le clocher qu'il menace ruine. Que faire ? 1600 F sont nécessaires pour la remise en état, et pour les obtenir, ce sont les pêcheurs et les marins de Ploumanac'h qui adressent aux Ponts et Chaussées une requête qui pour nous, est émouvante, lorsqu'on la retrouve aux archives, signée d'une main malhabile par ces hommes qui voulaient conserver leur amer (et peut-être aussi le clocher d'un lieu de pèlerinage dédié à Notre-Dame). Toujours est-il qu'ils obtiennent un crédit de 500 F prélevés sur ceux de la commission des phares, tandis que, sollicités aussi, les Beaux-arts refusent toute subvention en se retranchant derrière le fait que la chapelle n'est pas classée.

Enfin, une dernière subvention de 500 F est encore accordée par les Ponts et Chaussées en 1863, prélevée sur le budget des phares et balises.

Il est sans doute peu fréquent de voir un clocher entretenu par les Ponts et Chaussées, et c'est à ce titre que celui de la Clarté peut intéresser le lecteur, mais probablement aura-t-il aussi en voyant cette chapelle une pensée reconnaissante pour les pêcheurs et marins de Ploumanac'h qui ont sauvé son clocher de la ruine.

Mme BAIN

LE YAUDET, vieille cité

Les champs qui entourent ce village, les jardins qui séparent ses maisons, les chemins mêmes, sont jonchés de mille débris de pierres, de briques, de tuiles, de poteries, de charbons, etc..., traces d'une antique existence, d'une prospérité depuis longtemps disparue, mais dont le souvenir est resté chez les habitants.

GAULTIER Du MOTTAY.

"Voies Romaines des Côtes-du-Nord" 1867

LA PREHISTOIRE

La civilisation mégalithique a laissé à proximité du Yaudet quelques traces. Par exemple, près du hameau de KROAS-VIN, on trouve deux parcelles cadastrales désignées par les noms de PARK-AR-PEULVEN-BRAZ et PARK-AR-PEULVEN-BIHAN.

"Peulven", c'est le nom authentiquement breton des pierres levées que les celtomanes du siècle dernier ont rebaptisées "Menhir"(1)

LA PROTOHISTOIRE - La Civilisation de La Tène.

Convaincus que la grande période du site du Yaudet a été l'époque gallo-romaine, nous n'avons peut-être pas assez recherché des souvenirs de la Gaule indépendante... Or, le Promontoire du Yaudet offre un site naturel, privilégié pour l'aménagement en EPERON BARRE, c'est-à-dire en cap défendu du côté continent par un retranchement. Ainsi, dans l'Ile du Château, au large de Port-Blanc, en Penvenan, qui montre un retranchement multiple étagé protégeant des tours rocheuses ; ainsi le cap barré de la pointe de LOSTMARC'H à CROZON, avec un double retranchement. Or, au Yaudet, on remarque :

1° - Une butte oblongue à parements de pierres sèches dominant la rue qui descend au PONT-ROUZ. Le sommet de cette butte est plat et on y remarque de curieux muret.

(1) Peulven : peul = pilier ; men = pierre (mutation men-ven)

2° - Des traces d'enclos circulaire dans le champ actuellement utilisé comme aire de stationnement pour les automobiles ; traces qui ont été découvertes par une photo aérienne en 1959.

Certains historiens sont allés jusqu'à avancer l'hypothèse que l'estuaire du Guer était dans l'antiquité un point d'atterrage pour les navigateurs phéniciens qui se dirigeaient vers les Iles Cassitérides (Sorlingues ?) ou l'Ile d'Ictis (Ile de Wight), les deux grands marchés de l'étain du monde antique (1)...

Sur la partie la plus élevée du promontoire, au centre de ce qui a pu être un oppidum, on remarque une grande roche plate supportée par d'autres roches verticales (R). Sur cette pierre est gravé un cercle avec huit rayons disposés régulièrement pour former une sorte de roue. Cette figure serait-elle un symbole solaire datant de l'époque protohistorique ? Ou tout simplement, comme le disent certains archéologues sceptiques, une sorte de cadran solaire d'époque plus récente ? Mais a t on jamais conçu un cadran solaire de ce type ?

Enfin, selon J. Gaultier du Mottay, un cultivateur découvrit un pot de terre contenant 583 pièces de monnaie attribuées aux Coriosolites et aux Osismes. Ces pièces se trouveraient au Musée du Mans.

## LES GALLO-ROMAINS

Le pays de Lannion faisait partie de la grande cité gauloise (puis Gallo-Romaine) des OSISMES qui, selon le Professeur Louis Pape (2) s'étendait à l'ouest d'une ligne allant de l'estuaire du Gouët à l'anse de Pouldu (29) en englobant la région de Gouarec. On peut admettre que sur le site du Yaudet vivait une population groupée en une agglomération importante. On se perd hélas en conjectures sur son nom celtique... Peut-être est-ce LEXOBIE (3) dont

- (1) on a trouvé au Yaudet des monnaies phéniciennes, voir la Monneraye. "Géographie ancienne de la péninsule armoricaine", page 93.
- (2) Professeur à l'Université de Haute-Bretagne, auteur d'une thèse sur la cité des Osismes.
- (3) Le nom de la commune dont fait partie LE YAUDET, PLOULECH pourrait signifier le PLOU de LEXOBIE.

parle Jules César en ces termes ; "Cette ville était assise à l'extrémité d'une langue de terre, sur le haut d'un promontoire, comme une sorte de forteresse, dont les soubassements étaient deux fois par jour baignés par la mer ; les vaisseaux qui abordaient ces rivages et qui y jetaient l'ancre, couraient le risque, à marée basse, de s'abîmer dans le sable"... Peut-être (selon de La Monneraye et A. de La Borderie) est-ce MANATIAS, forteresse mentionnée dans la "Notice des dignités de l'Empire d'Occident", rédigée vers 400. Dans ce répertoire des dignitaires et fonctionnaires de l'Empire Romain, la ville de Manatias est classée entre VORGIUM (= Carhaix) et ALETH (=Saint-Malo).

Selon ces auteurs, si Manatias était placée ailleurs, il y aurait eu "un trou" immense dans le système de défense de la péninsule armoricaine ; et ce trou, dans la partie la plus exposée aux pirates.

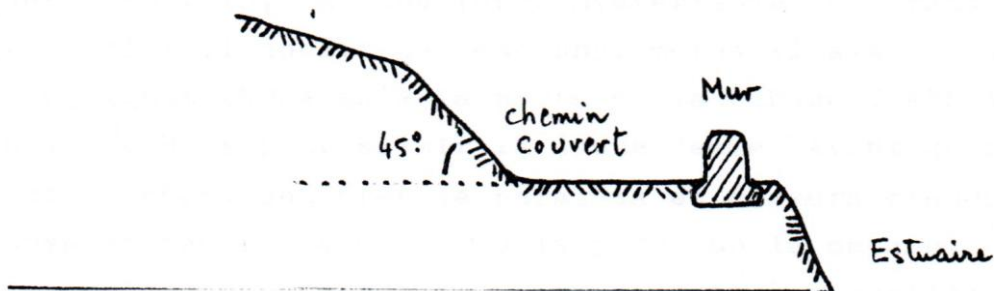
Les Romains reconnurent très tôt l'importance stratégique du site du Yaudet. Ils s'attachèrent donc à fortifier une place, qu'ils durent d'ailleurs trouver déjà bien aménagée par ses occupants antérieurs, si l'on considère la présence des cercles protohistoriques, et si l'on admet que le promontoire était un "éperon barré". Le Colonel Joseph-Marie PERES (1) a, entre autres travaux sur le sujet, dressé un plan de la forteresse Gallo-Romaine, tel qu'il a pu l'établir à partir de vestiges encore apparents. Ces vestiges sont :

- 1 - Le long de la rive gauche du Guer, un important fragment de mur, à pic sur les rochers de l'estuaire, lesquels sont à environ 10 mètres en contrebas. Une porte s'ouvre dans ce mur (P2). Le professeur J.L. FLEURIOT (2) a discerné deux époques dans ces vestiges = la partie inférieure datant d'environ 50 ans après J.C. Une destruction partielle de la cité aurait eu lieu vers 250 et la partie supérieure attesterait une reconstruction au III<sup>e</sup> siècle.

(1) "Le Pays de Plestin", manuscrit, 1939. Ses travaux ont été utilisés par l'Abbé L. LE CLECH dans une plaquette sur le Yaudet en 1956.

(2) Rapports de fouilles - 1952 - 1953 - 1954

- 2 - Un mur d'enceinte à gauche du chemin qui descend vers l'ancien poste de douane. Ce mur, gravement dégradé à la base, menace de s'écrouler... Il pourrait dater du 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> siècle.
- 3 - A l'ancien Corps de garde, là où on peut surveiller efficacement l'ensemble de la baie, le mur de défense affecte une forme demi-circulaire et donne une idée très précise de l'architecture militaire Romaine.



4 - et, peut-être, le mur dit de pêcherie de l'anse de la Vierge. Etant donné l'impossibilité de dater cet ouvrage par manque de données archéologiques, il fait ici l'objet d'un chapitre à part. (voir pages 23/24/25.)

#### LA COLONISATION BRETONNE

La vie de Saint-Efflam, écrite au XII<sup>e</sup> siècle, soit sept siècles après les événements, dit que le roi d'Hibernie et le roi de Bretagne La Grande étaient en guerre depuis de longues années... Et, lassés d'une lutte qui apparaissait sans issue, ils firent la paix ; pour mieux sceller le traité, ils firent le mariage d'EFFLAM, fils du roi d'Hibernie et de la douce ENORA, fille du roi de Bretagne... Mais, EFFLAM, attiré par Dieu, avait auparavant promis d'aller fonder un monastère en Armorique... Les cérémonies du mariage furent magnifiques... Mais EFFLAM, après avoir conclu un pacte de chasteté avec sa jeune épouse, rassembla en secret ses compagnons, leva l'ancre et mit la voile sur l'Armorique. La traversée fut bonne. Le jeune prince et ses amis abordèrent au Roch Hirglas et établirent leur monastère près de la source du petit ruisseau du lieu, maintenant appelé

Saint-Efflam... ENORA, toute éplorée, résolut de passer à son tour en Armorique pour vivre non loin de son époux une vie de solitude, de piété et de chasteté... Après trois jours de navigation, son CURAGH (1), poussé par les vents de noroît et les courants de la Mer Celtique, s'échoua à l'embouchure du Guer, dans une pêcherie qui appartenait au seigneur de la cité (2). ENORA, renseignée par un pêcheur du lieu, prit la route pour retrouver son jeune et chaste époux. Le seigneur, aux mœurs déréglées, averti par le pêcheur, monta à cheval et s'élança à la poursuite de la princesse. En vain, car une force mystérieuse le tirait en arrière ; plus il jouait des éperons, moins il avançait... Il ne rejoignit ENORA qu'à la porte de la cabane d'EFFLAM. Il tendit le bras pour saisir la jeune femme. Avant qu'il ne l'eût touchée, son bras se paralysa et demeura étendu. Il appuya son autre main contre la paroi de la cabane. Elle y resta collée comme retenue par un aimant. Les vociférations du seigneur alertèrent EFFLAM qui rompit aussitôt le charme qui neutralisait l'affreux satyre. Celui-ci, tout repentant donna aux moines les terres qui leur étaient nécessaires... La légende dit aussi qu'EFFLAM reçut ENORA avec beaucoup de respect, mais le pacte de chasteté fut maintenu. Cependant, la tradition dit aussi qu'aux jours de fête religieuses, les deux époux se rejoignaient dans la même couche, mais sans se toucher, heureux de pouvoir ainsi dormir côte-à-côte, chastement...

#### LES EVEQUES LEGENDAIRES

Le moine inconnu, rédacteur de la Via Tertia (3) de Saint-Tugdual, fait mention de l'évêché de LEXOVIUM de la manière suivante : Tugdual, alors abbé fondateur du Monastère de Tréguier, est investi évêque par le roi Frank Childebert vers 545. A son retour parmi ses moines, il reçoit une délégation de Lexoviens (gens du Yaudet) qui lui demandent de succéder à leur 68<sup>e</sup> évêque qui vient de rendre son âme à Dieu. Tugdual accepte et se rend à Lexobie où il est reçu triomphalement. Mais il décide cependant d'établir son siège épiscopal à Tréguier. Au grand dam des habitants de la vieille cité.

(1) Petite embarcation de claies d'osier revêtu de cuir de bœuf

(2) TYRANNUS CIVITATIS

(3) Troisième mouture de la vie du Saint (11<sup>e</sup> siècle).

Les soixante-huit évêques de Lexobie appartiennent évidemment à la Légende Dorée. D'autant plus qu'il est dit que le premier évêque légendaire aurait été DRENNALUS lui-même, disciple de Jésus et compagnon de Joseph d'Arimatee et de Nicodème. Drennalus ayant passé de la Grande à la Petite Bretagne, débarqua près de Morlaix, convertit les populations, fit édifier une église, se rendit à Lexobie où il fonda un évêché (1)

#### L'ETYMOLOGIE DU YAUDET

"Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, si c'était une cité, c'était une cité très vieille, une cité ruinée ; au XIII<sup>e</sup> siècle, dans une charte de 1267, pour la première fois on la nomme VETUS CIVITAS, la vieille cité ; cela, c'était pour les clercs ; pour le peuple on fit de ce nom un calque à forme bretonne = COZ GUEODET ou QUEODED. Le premier mot est de bon breton (COZ, vieux) ; mais l'autre n'est pas breton ; c'est un calque assez gauche du latin KIUTAT, et s'il a tourné en GUEODET, c'est pour le rapprocher du nom réel, sincère, populaire, YAUDET, qui n'a nul rapport avec CIVITAS, car les gens du pays ne disent jamais COZ-GUEODET, mais simplement YAUDET". (2)

Pour contredire De la Borderie et prouver que le nom YAUDET découle directement de CIVITAS, il faut rappeler que le C latin en début de mot se prononçait tch (tf) et que le son. V tendait vers le son OU, ce qui donnait pour CIVITAS la phonétique TfiUITAS, qui nous conduit sans hiatus à la prononciation actuelle pratiquée par les vieilles gens du pays. On dit : "djaouded" ou "guiaoudet".

#### MUR AR C'HORET

Le mur de pêcherie dont il est fait mention dans la Vie d'Efflam (3) existe toujours. Il barre complètement l'entrée de l'Anse de la Vierge et est construit en maçonnerie

(1) Selon Albert Le Grand (Vie des Saints de Bretagne - 1680)

(2) A. De La Borderie - Histoire de Bretagne Tome I page 124.

(3) "Sub civitate quae est supra Leguer, claustrum quoddam ex quadris Lapidibus in mari compositum fuerat. Custos claustris illius singulis diebus quoddam genus solitus erat illic invenire". Vit. S. Euflami.



sèche, formée de gros blocs de pierre taillés en parallélépipèdes et ajustés avec beaucoup de soin. L'érosion marine, la force destructrice des flots et l'ensablement ont déformé la belle ordonnance architecturale de l'ouvrage. Disons tout de suite que sa facture est trop élaborée pour qu'il ait été conçu pour servir de pêcherie, d'autant que des sondages récents ont révélé l'existence d'au moins une porte dont le seuil se trouve à environ 1 mètre en dessous du niveau actuel de la grève.

De quelle époque est ce barrage ? De la Tène ? des Gallo-Romains ? Du Moyen-Age ?

Était-ce :

- un mur défensif, un rempart s'intégrant dans le système de défense de l'oppidum gaulois ou de la ville Gallo-Romaine ?
- une digue protégeant la partie amont de l'anse contre les assauts de la mer et supportant peut-être une route ? Car on sait que le niveau de la mer s'est élevé d'environ 4 mètres depuis l'époque romaine. Et cette deuxième hypothèse évoque alors irrésistiblement la célèbre légende de la ville d'Is, engloutie parce que DAHUT, "la fille au cœur méchant", avait ouvert les vannes de la digue protectrice.
- ou bien une pêcherie de luxe construite sur ordre de seigneurs bien nantis ?

Monsieur F. SALOU, président fondateur de l'ARSSAT, dit à propos de ce mur (1) :

"Il faut admettre que ces ouvrages n'ont pas, pour le Yaudet, que fort peu, et pour le Beg-Hent (2) pas du tout intéressé les archéologues, alors que l'ensemble de ces deux ouvrages constitue une œuvre gigantesque...

Le caractère structural du mur diffère totalement du type gaulois et des types romains. Son emplacement au fond d'une vallée ne correspond pas à la même fonction que celle qui a incité les Celtes à barrer l'éperon rocheux du Yaudet, et,

(1) Dans LE TREGOR - 29 juin 1974

(2) Au Beg-Hent, estuaire du Guer, rive droite, on peut distinguer les vestiges d'un mur identique.

plus tard, les romains à y construire leur Castellum... Nous pensons donc qu'il faut chercher dans la vallée une vie civile. Il faut souligner que jusqu'à présent, tous les regards de nos archéologues se sont tournés vers la cote 84 du promontoire, alors qu'il y a peut-être beaucoup plus à découvrir dans le fond de l'Anse de la Vierge. Or, c'est justement à l'entrée de cette anse que nous trouvons un ouvrage colossal".

### LES FOUILLES RECENTES

#### I - Fouilles de 1952 - 1953, 1954 - par le Professeur FLEURIOT

Dégagement du fragment de mur situé le long de la rive gauche de l'estuaire du Guer. L'archéologue a discerné deux époques dans les restes de ce mur :

- 1) Un mur sous chaînage de briques (vers 50 après J.C)
- 2) La partie supérieure du mur moins épaisse avec chaînage de briques (3<sup>e</sup> siècle après J.C)

En outre, les fouilles ont révélé qu'une destruction partielle de la cité aurait eu lieu vers 250 après J.C. (incursion irlandaise ?). Elles ont donné quelques objets gallo-romains (poteries, ferrures, etc...). L'une de ces poteries porte même le nom du potier, ATTLIANUS et date d'environ l'an 150.

#### II - Fouilles de 1969 (mars-avril) - par L'ARSSAT

Sous la direction du Professeur Y. GARLAN de la Faculté de Rennes, et grâce à l'aide financière de la Direction des Antiquités Historiques pour la Bretagne.

Travaux exécutés : nettoyage des ruines dégagées en 52-54 par le Professeur FLEURIOT et cinq sondages d'amplitude très limitée dans les parties hautes de l'éperon barré.

- 1) Nettoyage des murs dégagés par le Professeur FLEURIOT Aucune découverte notable. En revanche, il est arrivé que dans les semaines suivantes, après les pluies, des visiteurs trouvent des monnaies en cet endroit. Il a été d'autre part possible de récupérer, auprès du curé de Trélévern, un "trésor" de 237 monnaies romaines qui ont été trouvées par lui en cet endroit. Ces pièces datent pour la plupart de TETRICUS, empereur

gaulois qui déposa la couronne en 273 au profit de l'empereur AURELIEN.

- 2) Les sondages : les 5 sondages ont permis quelques découvertes intéressantes, dont un mur très large auprès duquel on a trouvé de nombreux fragments de marmites à fond plat, avec oreilles de préhension ; la partie supérieure d'un des rebords comporte un décor de chevrons incisés... A signaler aussi un minuscule fragment de poterie sigillée... Le datage permet de situer le matériel, pour l'ensemble, aux 1er et 2è siècles après J.C.

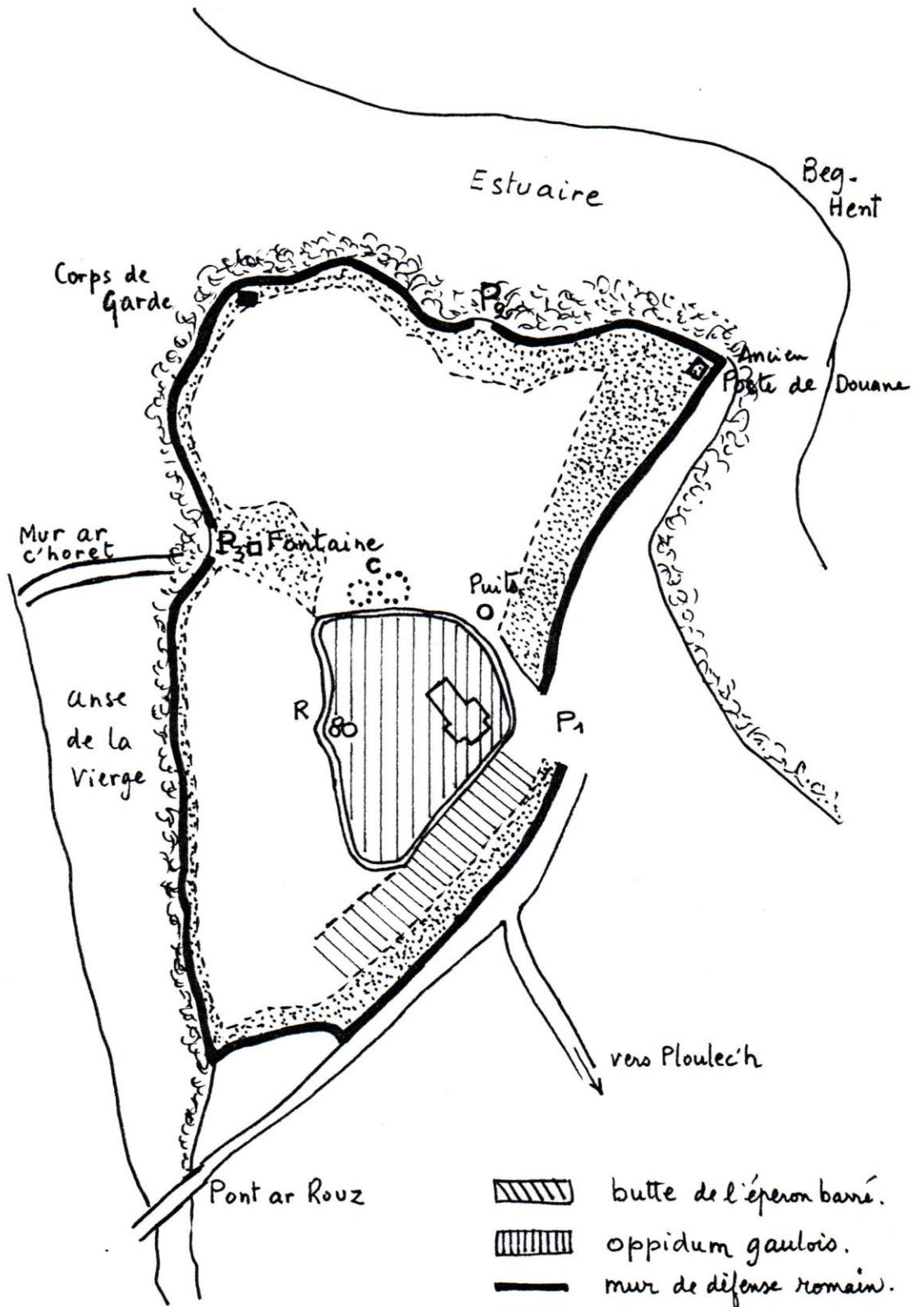
### III - Fouilles de 1972 (31 mars - 12 avril) par l'ARSSAT

Site : Mur de pêcherie.





Chantier conduit par Monsieur E. NAZE, délégué par le Professeur F. SALOU. Le but de la fouille était d'explorer ce qui semblait être une des trois portes pratiquées dans le mur. Les opérations ont pu être possibles grâce à une pelleteuse chenillée et une suceuse, engin gracieusement mis à la disposition de l'ARSSAT par la ville de Lannion. Les fouilles ont révélé qu'il s'agissait bien d'une porte de 1,70 m de large dont le seuil pavé se trouve à 1 m environ en dessous du niveau de la grève (voir croquis).

Cette brève étude sur les lointaines origines du YAUDET en Ploulec'h n'a pas la prétention d'être une étude exhaustive du sujet... Mais elle aura atteint son but si elle peut contribuer à une prise de conscience des pouvoirs publics et chez les passionnés d'histoire locale... Si le site du YAUDET n'a pas encore livré tous ses secrets, c'est, sans conteste, parce que les moyens matériels et financiers ont manqué pour procéder à une exploration archéologique méthodique et de longue haleine. Il apparaît très clairement que le jour où le promontoire qui s'avance entre l'estuaire du Guer et l'Anse de la Vierge sera classé à la fois comme site archéologique et comme site naturel, un grand pas aura été fait...

Emmanuel MAZE

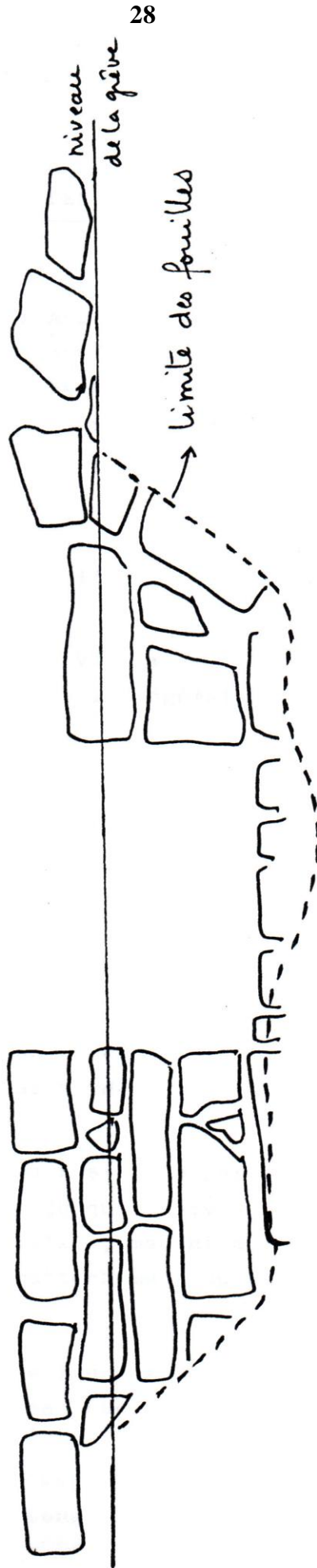


E = 1:2000

-  butte de l'éperon barré.
-  oppidum gaulois.
-  mur de défense romain.
-  chemin couvert romain.
- P<sub>1</sub> porte.
- C cerdes protohistoriques.
- R Rochers du Château.

LA PLACE FORTE DU YAUDET  
(d'après les travaux du Colonel Pérès)

Mur ar C'hored



1 m  
e = 3:100

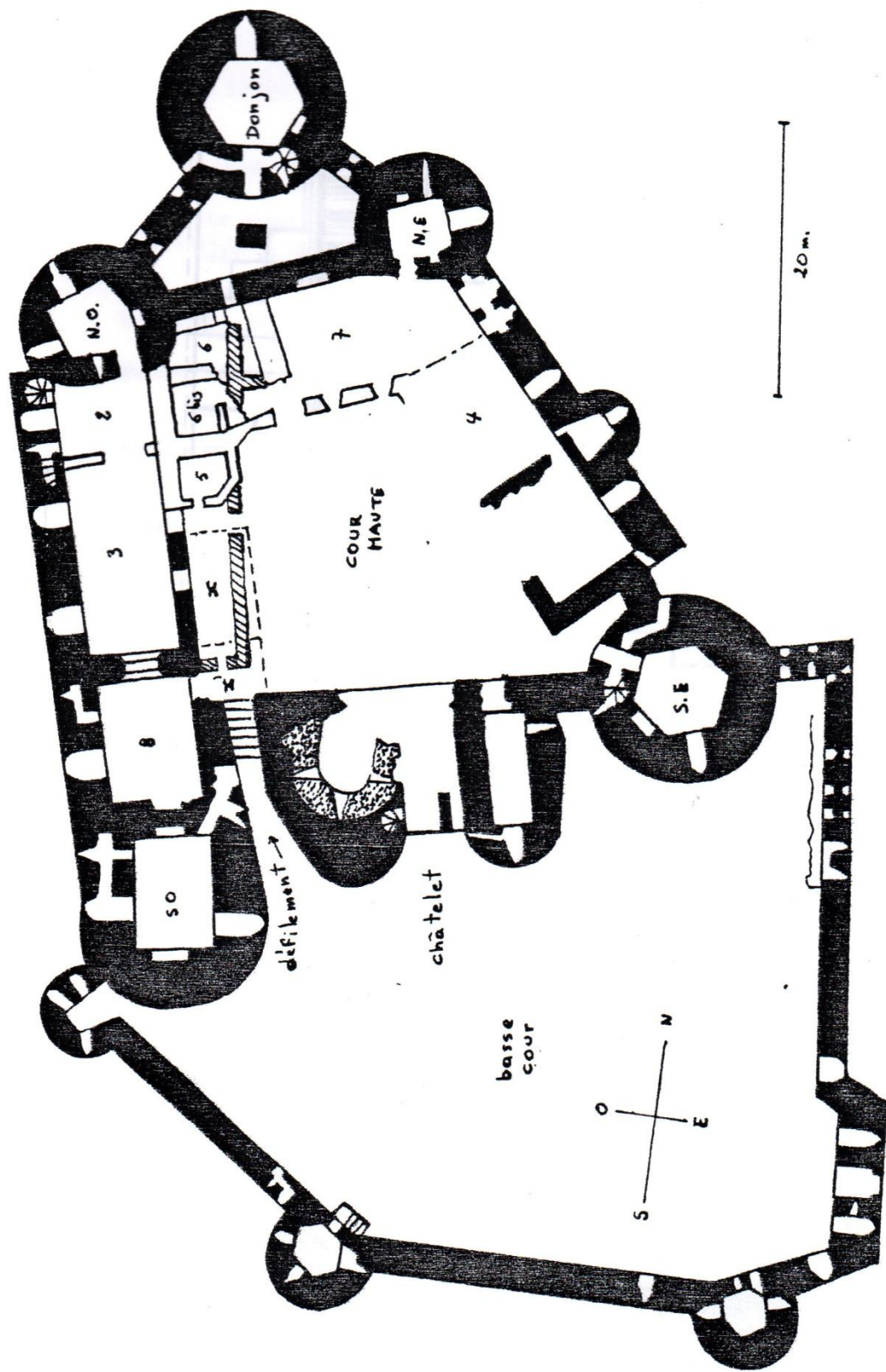
Elevation de la fouille du 31 marzo 1972  
d'après le plan dressé par le Pr J. P. PINOT

Quinze personnes de l'ARSSAT se sont relayées sur le chantier de TONQUEDEC cette année, au rythme d'un groupe tous les quinze jours. Le groupe de Monsieur et Madame PRATT composé d'une quinzaine d'étudiants a travaillé cet été pendant 2 semaines au château.

- Tour Nord-Ouest :  
Aucun travail. Les étais de l'entreprise étant toujours en place.
- Salles II - V - VI - VII et VIII :  
aucun travaux - nettoyage de la végétation.
- Espaces X et X' :  
aucun travaux - nettoyage de la végétation.
- Salle III :  
Pose de la goulotte, dans l'embrasure de la fenêtre près de la cheminée monumentale, par l'entreprise. Ceci a permis de fouiller la terre sous l'ancien emplacement. La salle est presque entièrement nettoyée, excepté un mur découvert cet été.
- Salle VII :  
Nettoyage de la végétation et enlèvement d'un monticule de terre provenant de la tour Nord-Est.
- Tour Nord-Est :  
La tour Nord-Est ayant été restaurée par l'entreprise, nous avons pu déblayer la tour jusqu'au niveau du seuil de l'entrée. Découverte d'un petit escalier, menant à une meurtrière bouchée sans doute lors du rattachement du donjon au château.

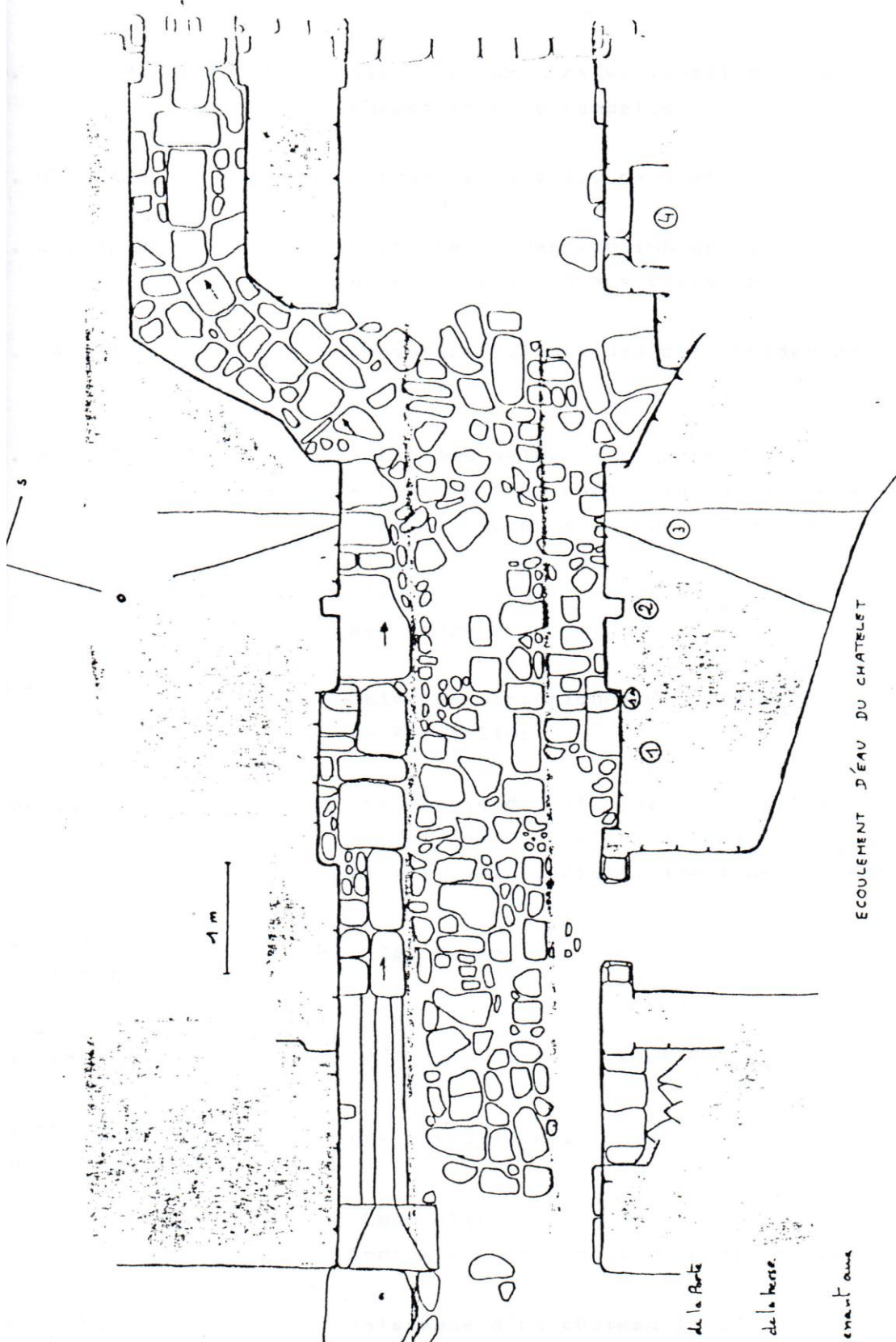
Cette année encore, de longues heures ont été nécessaires pour dresser l'inventaire des poteries.

Découvertes :      Quelques pièces bretonnes de Jean V; (1399-1442)  
                           Quelques jetons à compter  
                           Une cannelle  
                           Une mesure  
                           Un boulet



CHATEAU DE TONQUEDEC  
relevé de A. de La Basse de Nanteuil  
modifié par Arssat

Porte S.E.



HAUTE  
COUR

- ecolement
- ① emplacement de la Porte
- ② emplacement de la herse
- ③ meurtriere
- ④ ouverture menant aux cachots

ECOULEMENT D'EAU DU CHATELET

1 m



## SUIITE DE LA LISTE BIBLIOTHEQUE A. R. S. S. A. T.

D. De La MOTHE ROUGE	Vieilles demeures et vieilles gens Charellenie de Lamballe	1977
M. QUILGARS	A travers la ville de Guérande	1913
M. CHEVALIER	Histoire et description des voies de communication aux Etats-Unis	1840
J. VATAUT	Souvenirs historiques des résidences royales	1838
L. BUCHSER	- L'homme selon la science - Destins tragiques : le Duc de Guise Marat - Chenier - Ney - Cadoudal...	
E. De MONTGUYON	L'hypnotisme et l'avenir ses dangers	1900
	Galeries historiques du Palais de Versailles	1840
Ed. LAROUSSE	Mythologie des steppes, des forêts et des îles : celtes, germains, slaves, Chine, Japon, Amérique, Océanie	
M. PACAUT ROSSIAUD	L'âge Roman	
P. BARBIER	Le Trégor historique et monumental	
Myles DELLON Nora CHADWICK	Les royaumes celtiques	
Georges ROTTIN	Les Celtes Contes populaires et légendes de Bretagne	
David MACAULAY	Naissance d'un chateau fort	

LA PREHISTOIRE  
FRANCAISE

Tome I - Civilisations paléolithiques  
et mésolithiques

Tome II Civilisations néolithiques et  
protohistoriques

MADSEN

Les Vikings

M. Le GOFF

Bégard, petits citeaux de l'Armorique

TEALDI

Ed. PUBLITOTAL

Comment étaient-ils nos châteaux au  
Moyen-Age ?

- Revues

ARCHEOLOGIA

Abonnement à partir du N° 131 (Février 81)

Monuments Historiques

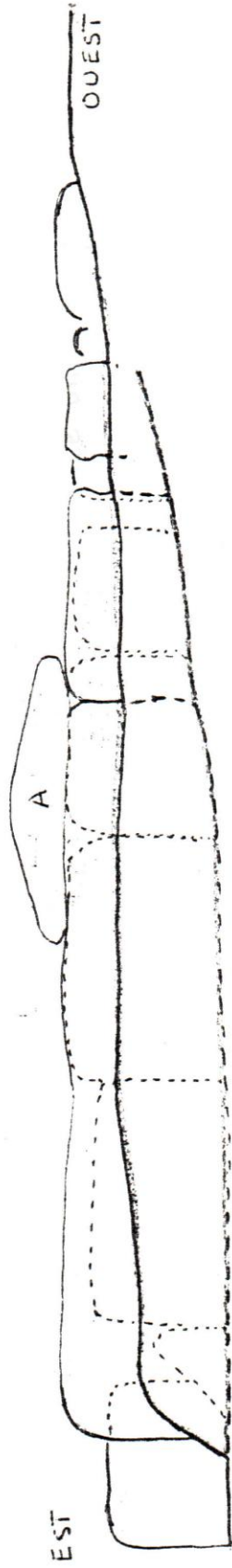
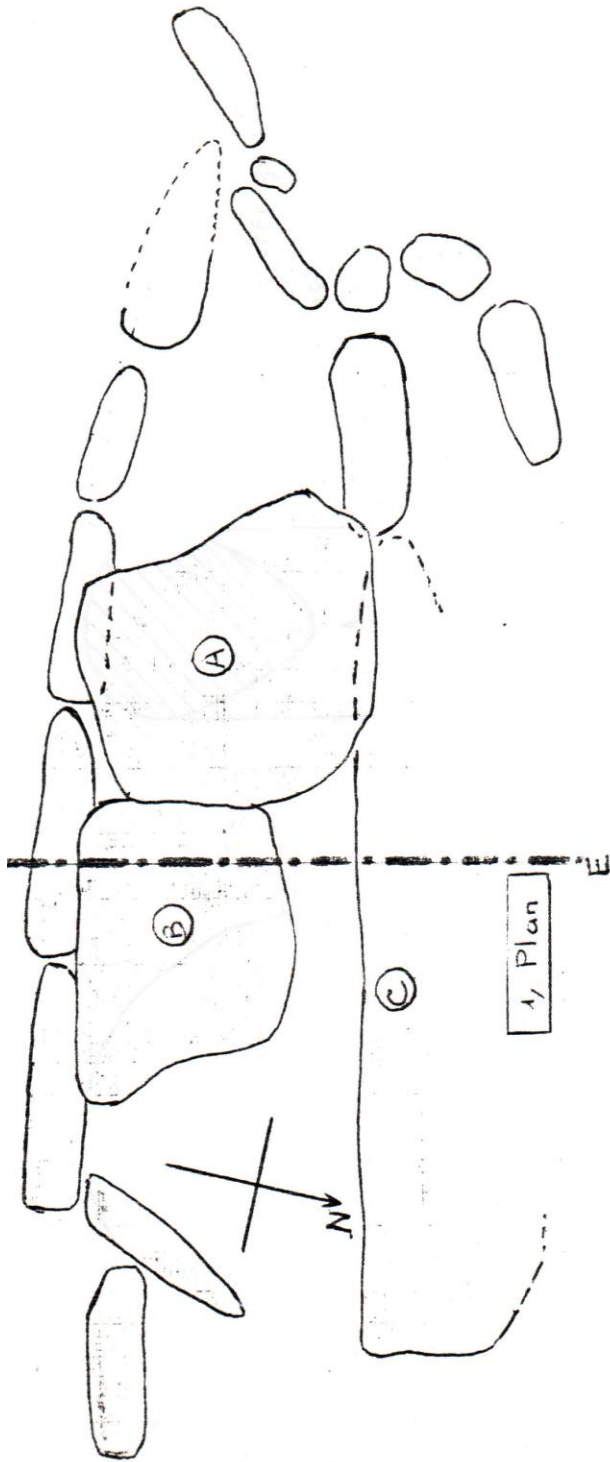
Abonnement à partir du N° 113 (Janv.Févr. 81)

## L'allée couverte de Ti-al-Lia en Trégastel

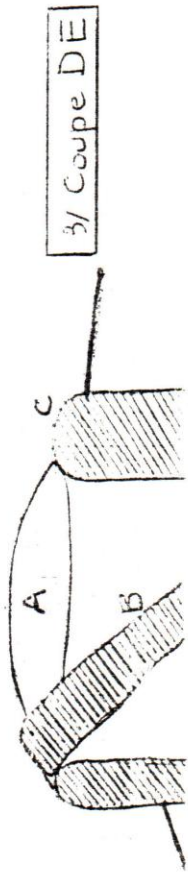
Le monument, situé dans une propriété privée, n'est pas en bon état. Il ne subsiste qu'une seule dalle horizontale en place (A; 1,85m x 2,00m). Une autre dalle (B) est écroulée et semble incomplète. L'extrémité Ouest du monument a été bouleversée, probablement par des gens qui se sont ainsi procuré de la pierre aux moindres frais. À noter la présence d'une pierre latérale sur le côté Nord de 6,20m de long et de 1,20m de hauteur intérieure. (C). Toutes les pierres sont en granite rose du site.

Il y aurait tout intérêt à procéder à une mise en état du monument et à débroussailler les abords.

---



— Sol à l'extérieur  
- - - Sol à l'intérieur  
e = 2 cm pour 1 m



Objet trouvé à l'ouest de  
l'île MOLÈNE (22. Trébeurden).  
au fond de la mer

Nature du fond marin : plate-forme  
caillouteuse.

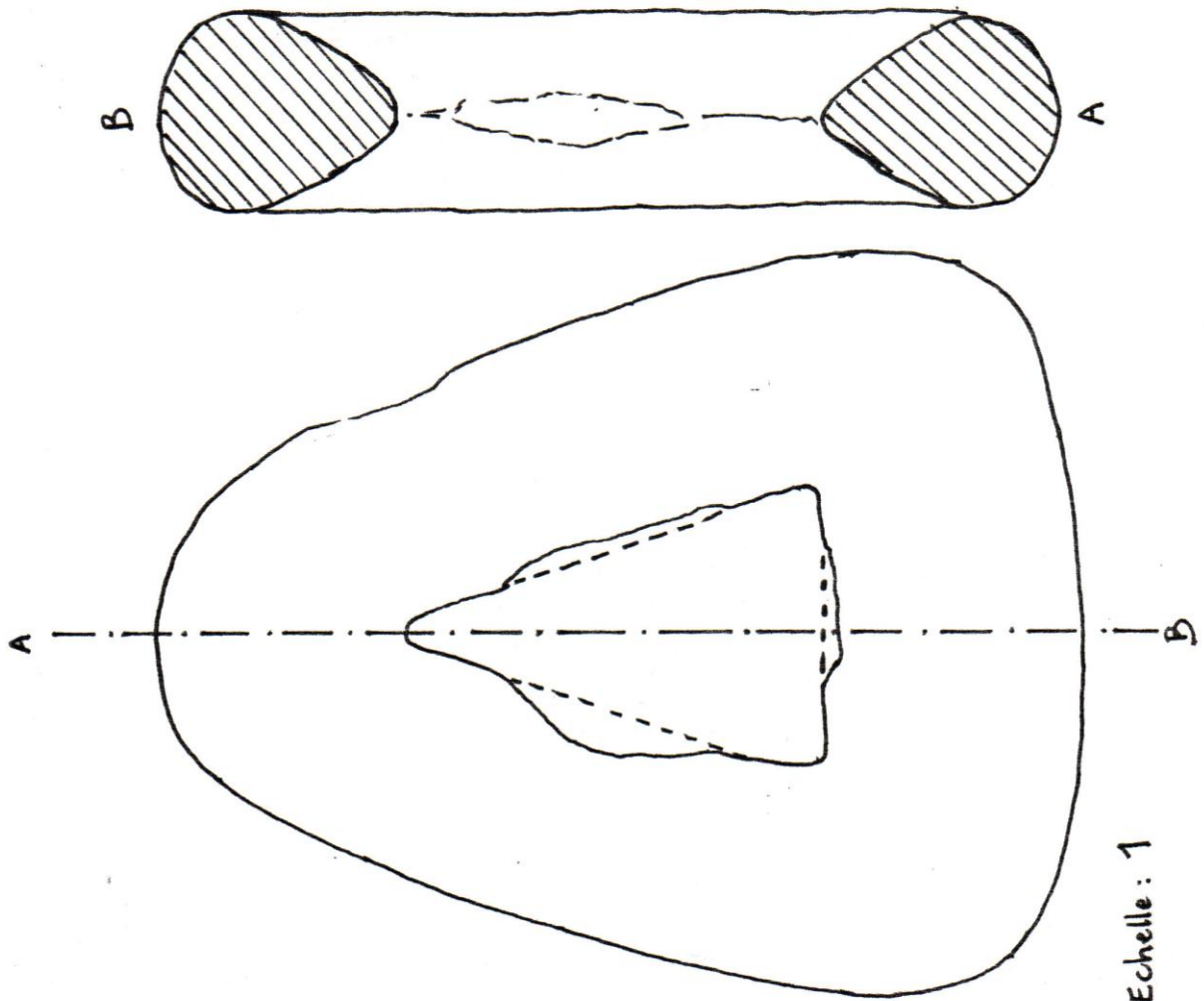
Description :

- pierre gris-bleu à grain très fin.

Dimensions : 138 x 110 x 29 mm.

Peut s'inscrire dans un triangle  
isocèle de 72° au sommet.

Est-ce une énigme  
archéologique ?



Echelle : 1

## SOMMAIRE

MEMENTO		P.1
L'ARSSAT...	V.MAILLEN	P.2
Caractères d'inscriptions lapidaires		P.6
Ecriture Onciale		P.12
Signes numériques et calendrier romain		P.14
Le clocher de la chapelle de LA CLARTE	H.BAIN	P.16
Le YAUDET, vieille cité	E.MAZE	P.18
TONQUEDEC	P.WARTEL	P.29
Bibliothèque ARSSAT, 2e liste		P.32
L'allée couverte de Ti-al-Lia	E.MAZE	P.34
L'énigme		P.36
SOMMAIRE		P.37